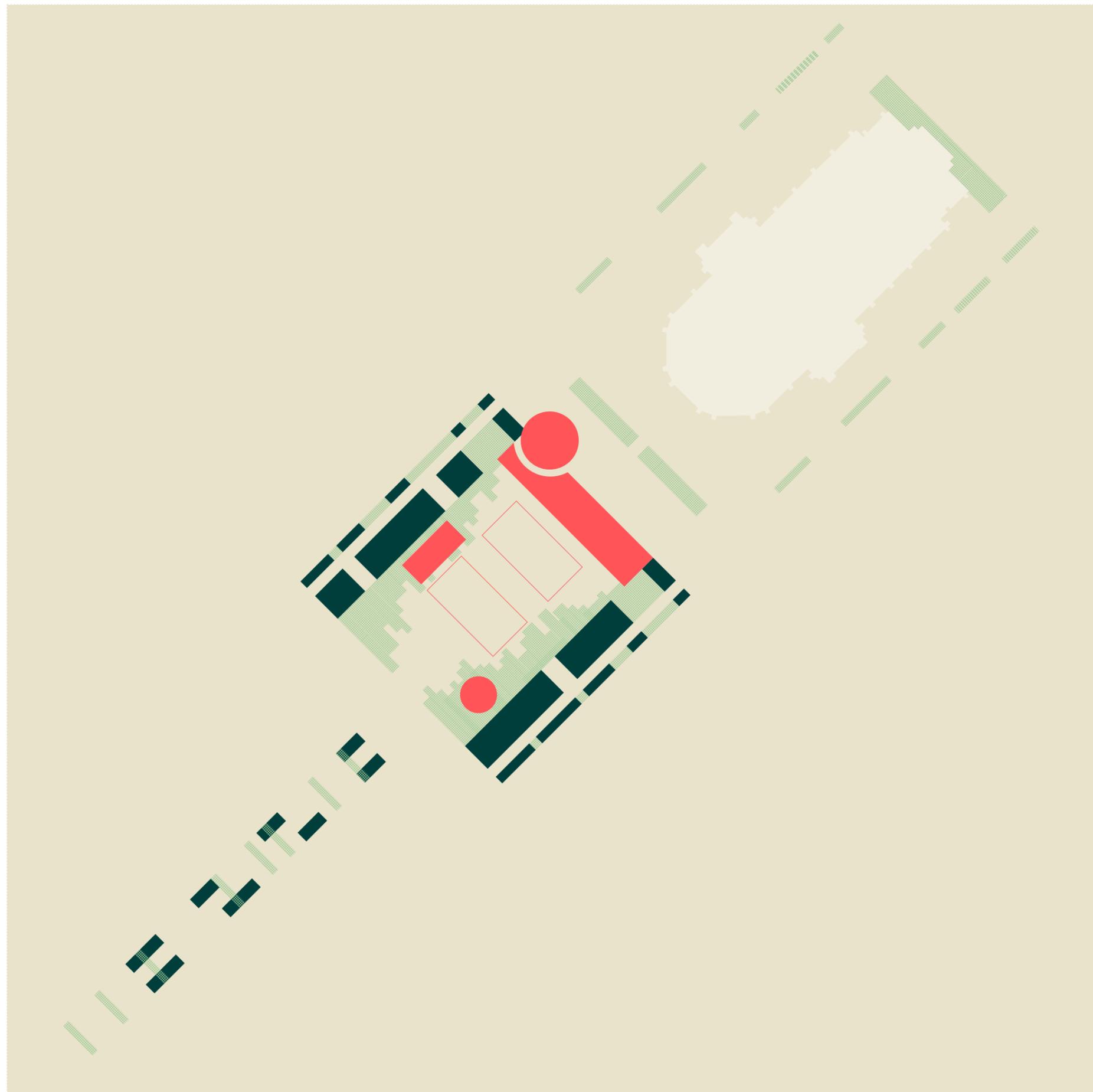


PETITE COLLINE

**CONTRAT DE QUARTIER DURABLE
PETITE COLLINE**

« Axe vert de la Petite Colline »
Aménagements ponctuels des pourtours de
l'église St Servais, de la place Lehon et de la rue
Vandermeersch à 1030 Bruxelles

pour le compte de la Commune de Schaerbeek



SOMMAIRE



Réaménagement du Square Jacques Franck, Atelier de co-conception, Lokus + New South, 2023

Novembre 2023

Marché public de services 'Petite Colline'

Aménagements ponctuels des porteurs de l'église St Servais, de la place Lehon et de la rue Vandermeersch à 1030 Bruxelles

New South Architecture, Urbanisme, Anthropologie

Lokus Paysage

FPI Consulting Ingénierie d'infrastructures

Offre

Note d'intention et de faisabilité

1. DIAGNOSTIC	01
2. AMBITIONS	02
3. LA PLACE LEHON	03
Principes urbanistiques, paysagers et techniques	
Des équipements à définir par processus participatif	
4. LES RUES	05
Rue Vandermeersch	
Rue François Degreef et Rue Hancart	
5. STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE	06
6. BIODIVERSITÉ ET MOBILITÉ	07
7. LE PROCESSUS PARTICIPATIF	08
8. LE BUDGET	09
9. LA MÉTHODOLOGIE	10
10. PIÈCES ADMINISTRATIVES	11
Annexe A : Lettre d'engagement de sous-traitant	
Annexe B : Formulaire de l'offre	
Déclaration d'association momentanée	

DIAGNOSTIC

ENJEUX URBAINS ET PAYSAGERS

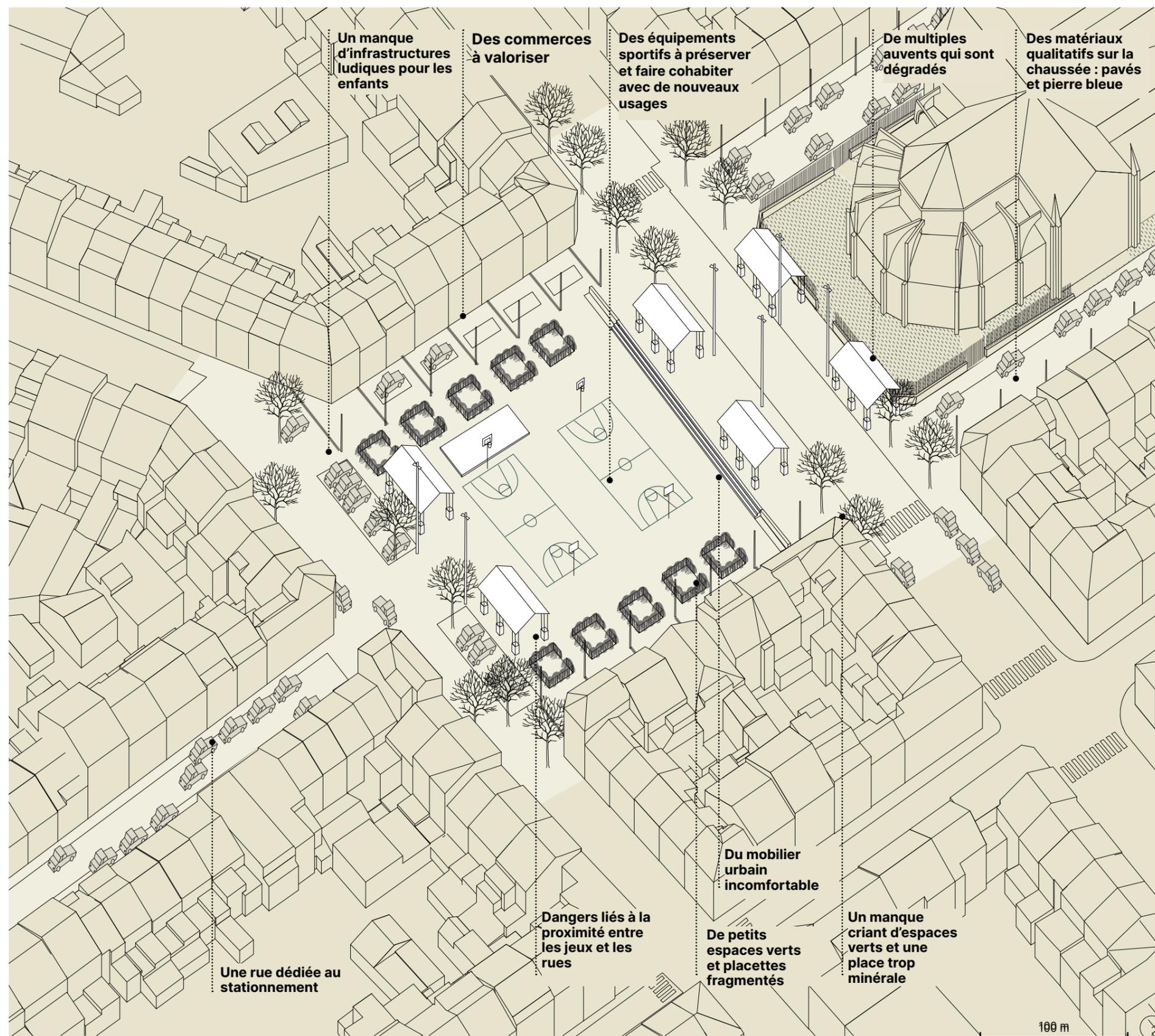
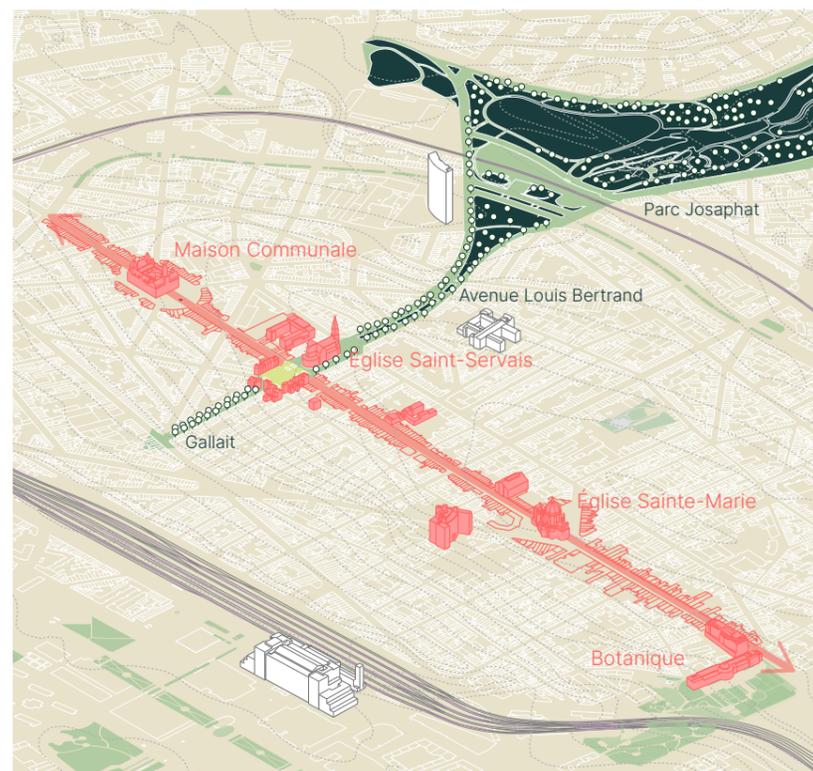
À la jonction entre les deux axes structurants Nord-Sud de la Rue Royale Sainte-Marie et l'artère Est-Ouest caractérisé par sa topographie qui décline dans les deux sens, la Place Lehon est un espace public capable et très polyvalent.

Aujourd'hui, l'ancien «Quartier des Princes» doit faire face à de nouveaux défis écologiques, socio-économiques, culturels et de mobilité. Ce nœud central, véritable clé de voûte du quartier, a un rôle essentiel à jouer.

Un réaménagement de la Petite Colline doit permettre d'intensifier et rendre plus attractifs les usages autour de l'église Saint Servais, proposer des aménagements pour tous les âges et genres présents dans le quartier et enfin contribuer au renforcement des trames vertes et bleues à l'échelle de la métropole : son réaménagement offre la possibilité de renforcer le système écologique de la vallée de Maelbeek (parc de Josaphat) à l'Est et le canal et les parcs de Laeken à l'ouest.

Là où les rues Hancart et Degreef sont flanquées d'un jardin autour de l'église, la place Lehon, très minérale, manque d'une lisière verte, programmée et lisible. La rue Vandermeersch a un aménagement peu inspirant: une route centrale, des places de stationnement nécessaires mais omniprésentes.

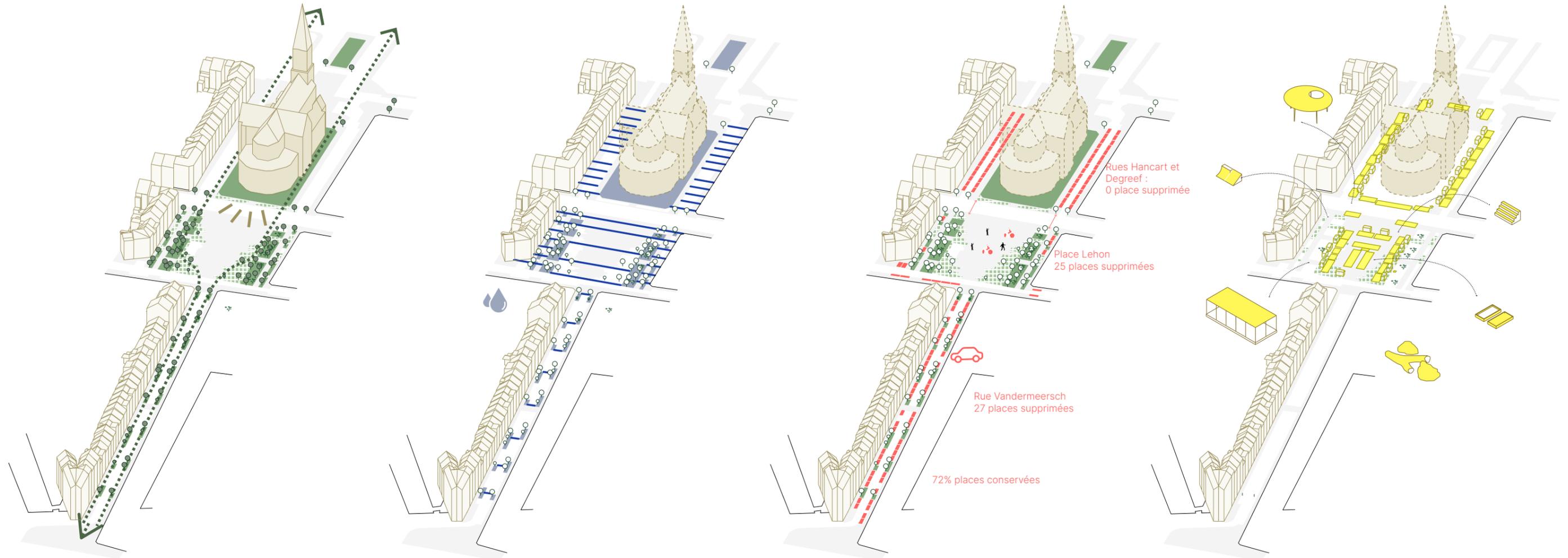
Le réaménagement ponctuel de ces trois espaces aux enjeux différents offre l'opportunité d'expérimenter des espaces partagés qui manifestent la capacité de la commune de Scharbeek à mettre en place des structures écologiques.



AMBITIONS

GRANDES LIGNES DU PROJET

À la lecture du cahier des charges et par l'analyse du site, quatre enjeux ont été identifiés puis traduits en thématiques complémentaires



RENATURER EN METTANT EN VALEUR LE PATRIMOINE

- Augmenter la présence végétale dans l'espace public en renforçant les continuités vertes depuis le parc Josaphat
- Proposer un aménagement qui met en valeur l'église
- Diversifier la palette végétale (strates basses, pelouses, arbres)
- Perméabiliser les rues
- Sensibiliser la population aux enjeux environnementaux

GÉRER LES EAUX PLUVIALES

- Dans la continuité de les lignes en pierres bleues sur les rues Hancart et François Degreef, proposer des filets d'eau dans le revêtement du sol de la place et de la rue Vandermeersch
- Ces axes transversaux à la topographie guident les eaux via des avaloirs et des drains vers les zones plantées (déconnection du réseau d'égouttage)
- élargir les zones perméables en bas de la place pour la récupération des eaux pluviales.

APAISER

- Retirer des places principalement sur la place Lehon et dans la rue Vandermeersch
- Sécuriser les intersections
- Conserver les sens de circulation ainsi que les voies existantes et miser sur des dispositifs paysagers pour apaiser la circulation.
- Proposer un aménagement qui crée un centre protégé pour les piétons
- Penser un système adaptable qui puisse évoluer au cours du processus participatif

AMPLIFIER LES USAGES EXISTANTS

- Conserver les usages existants : marché, sport, des jeux informels et de petits événements, Elargir les trottoirs en face des pôles (terrasses, parvis)
- Ajouter du mobilier urbain pérenne et confortable (bancs, fontaines d'eau potable...)
- Créer des terrasses
- Diversifier les publics en ajoutant des petits équipements ludiques et sportifs à définir au travers du processus participatif (jeux pour enfants, gradins, podium...)

LA PLACE LEHON

PRINCIPES URBAINS, PAYSAGERS ET TECHNIQUES

PROJET

Plus que le choix d'un air du temps ou d'une esthétique, le projet se confronte à l'existant et travaille avec la conviction que les ressources du projet sont déjà présentes sur le site, notamment le revêtement de sol qui est en bon état, et la logique de son aménagement qui la rend très polyvalente.

Du point de vue paysager, nous proposons un projet par 'extraction'. Sur la périphérie de la place, nous prévoyons une déminéralisation importante. Des zones en dalles enherbées créent une zone perméable et compatible avec les usages intensifs et variés de la place. La place est bordée de deux noues paysagères densément plantées. Ces noues permettent de stocker et infiltrer les eaux pluviales sur la parcelle et offrent également une ressource de fraîcheur dans cet environnement urbain très dense et minéral.

Concernant les usages et équipements sur la place, nous proposons 4 éléments d'activation programmatique (le gradin, le podium, les jeux et la canopée) dont l'objectif est de diversifier les usages de la place. Afin de permettre l'émergence d'un projet conçu et accepté par toutes et tous, nous proposons de soumettre les objets programmatiques à un processus participatif, que nous décrivons aux pages 6 et 10.

Afin de mettre en valeur les perspectives et le patrimoine existant, nous proposons de déposer les auvents dégradés aujourd'hui présents sur la place, au profit d'un nouveau vocabulaire cohérent pour les équipements de la Place Lehon.

ENJEUX

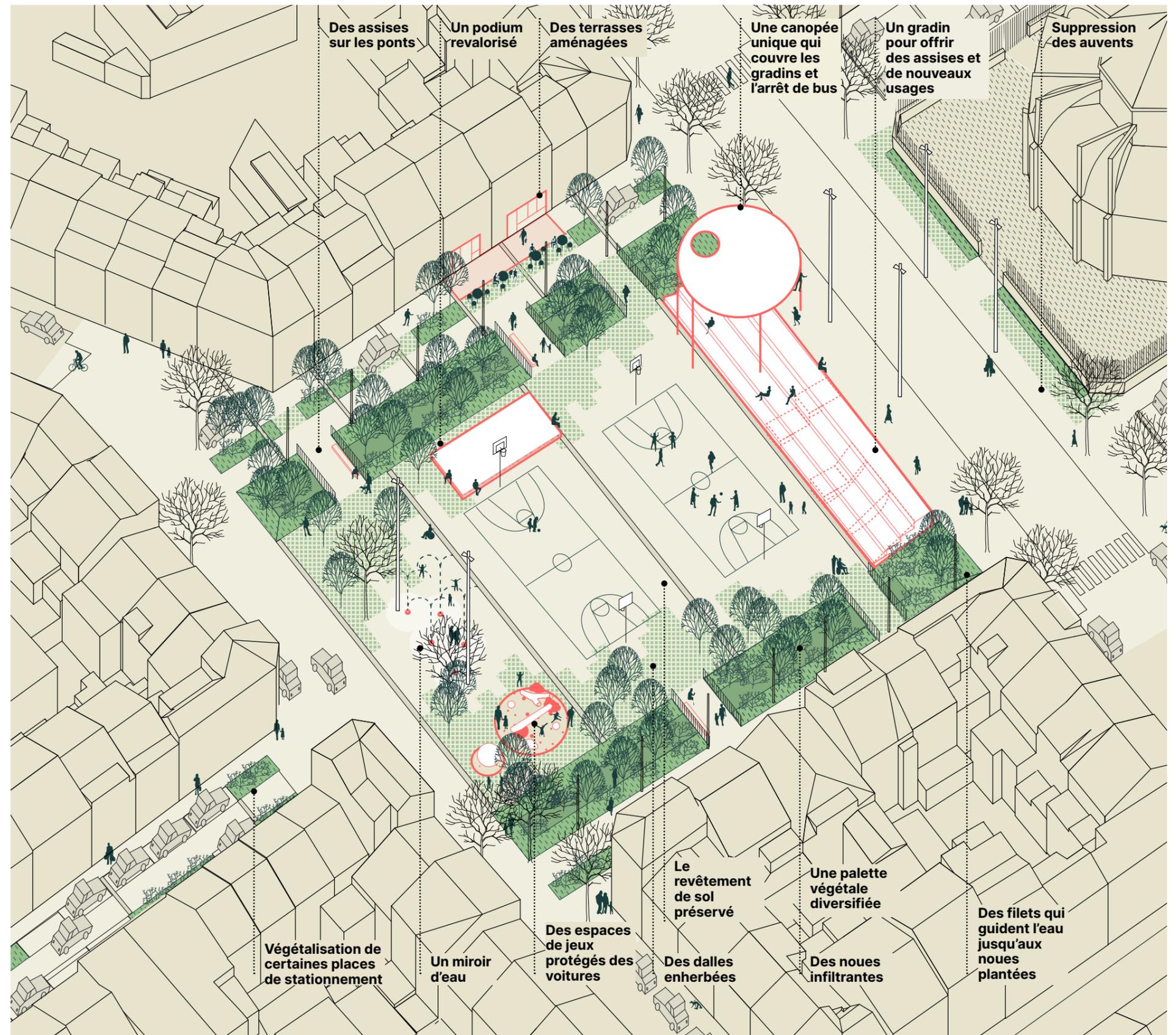
- Diversifier les usages des espaces publics tout en maintenant le fonctionnement du marché et des terrains de baskets
- Répondre à la demande d'espaces de jeux pour enfants dans le quartier
- Créer des continuités paysagères en restant économes en moyens

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Co-définition participative des aménagements avec les premiers et premières concerné.e.s.
- Préservation des éléments fonctionnels existants
- Parvenir à mobiliser des publics diversifiés
- Organiser la gestion des espaces verts : coalition entre associations et services espaces verts

DONNÉES

- estimation : 541.474,000 € H.T. / 54 % du budget total
- places de stationnement supprimées : 25
- surfaces déminéralisées : 1.617 m²
- surfaces végétalisées créées : 698 m²
- arbres plantés : 61



DES ÉQUIPEMENTS À DÉFINIR PAR LE PROCESSUS PARTICIPATIF

LE MOBILIER URBAIN ET LES ÉQUIPEMENTS LUDIQUES ET SPORTIFS

Aujourd'hui, la place Lehon est dotée de deux terrains de baskets qui rencontrent un franc succès. L'enjeu est de préserver leur fonctionnement, tout en amenant de nouveaux usages et de nouveaux publics : femmes, adolescentes, enfants, personnes âgées. Pour cela, nous cherchons à générer les conditions suivantes : des points de repos et de rencontre, des points de jeux et d'occupation, le tout de manière polyvalente.

On propose quatre nouveaux équipements : une canopée qui met en valeur le nouvel arrêt de bus, un gradin ludique pour opérer la transition entre la rue Royale-Sainte-Marie et la place Lehon, une valorisation du podium existant sur la place et un espace de jeux à destination des enfants.

Pour faciliter l'appropriation de toutes et tous, et à tous les âges, ces équipements seront l'un des sujets du processus participatif. Plusieurs solutions seront proposées pour arbitrage des riveraines et riverains : des déclinaisons multiples interrogeront le dimensionnement des équipements, leur temporalité, matérialité, forme... Ils deviendront le support d'échanges et négociations du vivre-ensemble, de la part des publics concernés.



Pavillon pour la Serpentine, SANAA, Londres



Joy Park, 2001 Architecture

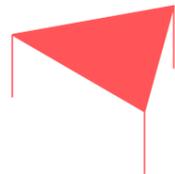
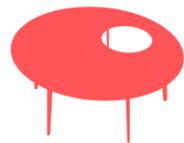


Plateforme polyvalente, playball studio, Inde



Des trottoirs équipés de jeux pour enfants, Passeig San Joao, Barcelone

LA CANOPÉE



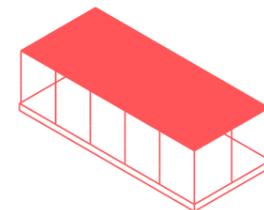
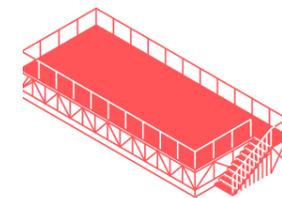
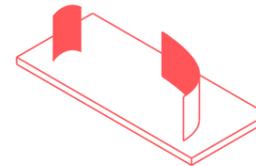
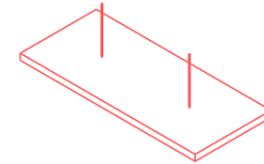
→ Quel visage pour la future canopée ? Quel degré de légèreté ? Quelle matérialité ?

LE GRADIN



→ Quels usages faire cohabiter dans le futur podium ?

LE PODIUM



→ Comment favoriser les usages autour du podium existant ? Faut-il le protéger ? Apporter des équipements ponctuels ?

LES JEUX



→ Quels types de jeux à destination des plus jeunes ? Comment cohabiter avec les autres flux ?

LES RUES

RUE VANDERMEERSCH

ENJEUX

- Ralentir le trafic automobile
- Gérer les eaux pluviales en tenant compte de la forte déclivité
- Créer un environnement apaisé et convivial
- Agir de manière raisonnée sur le stationnement

DONNÉES

- estimation : 345.610,00 € H.T. / 35 % du budget total
- places de stationnement supprimées : 27
- création d'un passage piéton central réhaussé
- surfaces végétalisées créées : 257 m²
- arbres plantés : 29
- plantes grimpances : 32

PROJET

Ce scénario prévoit la suppression d'une partie des places de stationnement. Les zones libérées sont aménagées pour créer des bandes végétalisées, qui s'insèrent entre des petits groupes de parking. La végétation, prévue des deux côtés de la rue, diffuse une atmosphère apaisée à la rue. Les bandes végétalisées sont légèrement encaissées (fonctionnement 'jardin de pluie') et recolent les eaux pluviales de la voirie qui y sont amenées via un réseau de filets d'eau, implanté perpendiculairement au sens de circulation. De plus, nous proposons d'installer des plantes grimpances le long des façades des maisons, ceci pourrait être intégré au processus participatif avec les riverains. Dans le même esprit, nous suggérons de mettre en place des câbles tendus au-dessus de la rue, de façade à façade, pour permettre aux plantes de se rencontrer et créer un paysage enveloppant.

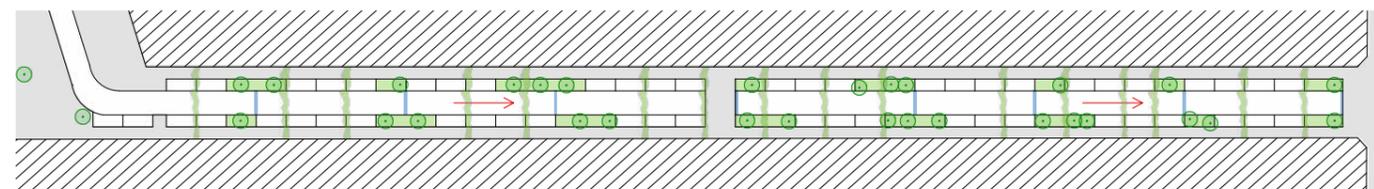
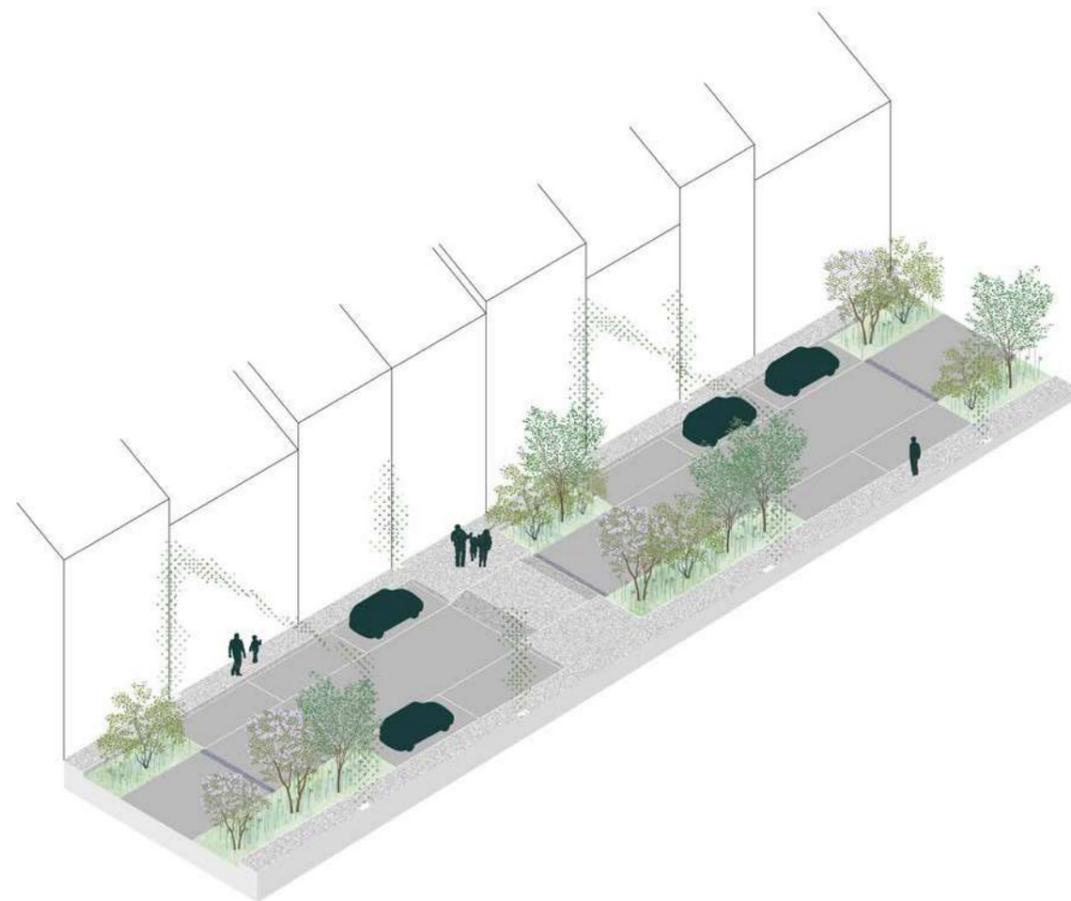


Schéma du scénario pour la Rue Vandermeersch

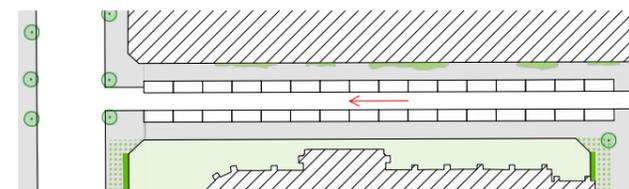


Schéma du scénario pour la Rue François Degreeef

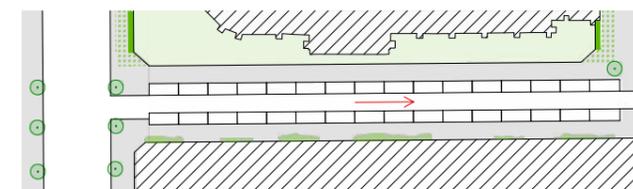


Schéma du scénario pour la Rue Hancart

RUE FRANÇOIS DEGREEF ET RUE HANCART

ENJEUX

- Créer un environnement apaisé et convivial
- Valoriser l'église Saint Servais et son jardin
- Agir de manière raisonnée sur le stationnement
- Mettre en valeur les revêtements de sols existants qualitatifs

DONNÉES

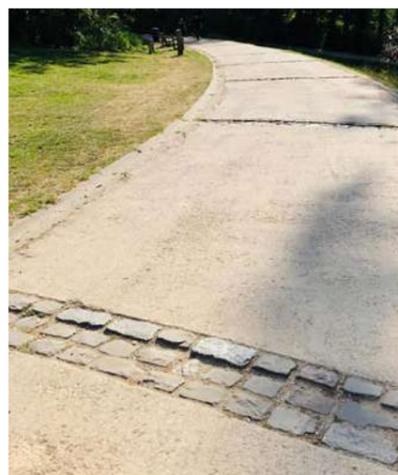
- estimation : 1.260,00 € H.T. / 0,1 % du budget total
- places de stationnement supprimées : 0
- plantes grimpances : 28

PROJET

Les rues 'François Degreeef' et 'Hancart' présentent déjà à notre avis, une qualité importante et constituent les zones les 'moins prioritaires' parmi le périmètre d'intervention pour un réaménagement à court terme. Ici, nous voyons toutefois une stratégie 'low budget' et efficace, afin d'augmenter la qualité et le caractère apaisé de la rue. En effet, quelques initiatives individuelles existent déjà : des riverains ont installé des plantes grimpances en ménageant dans le trottoir des trous de plantation. Notre proposition est d'extrapoler cette tendance en encadrant la mise en œuvre de jardinières en pleine terre. Sans toucher à l'aménagement de la rue proprement dit, cette ambiance végétale garantit un changement considérable de perception de ces rues au caractère très minéral. A long terme, nous imaginons la suppression des places de stationnement du côté de l'église Saint Servais, afin de mettre en valeur l'église et son jardin.



Jardins de pluie
City of Portland Oregon (USA)



Chemin en pente avec filet d'eau pavés
Parc Duden, Bruxelles



Pied de façade végétalisée et végétation suspendu,
Rue d'Ophem, Bruxelles



Façades végétalisées à Anvers

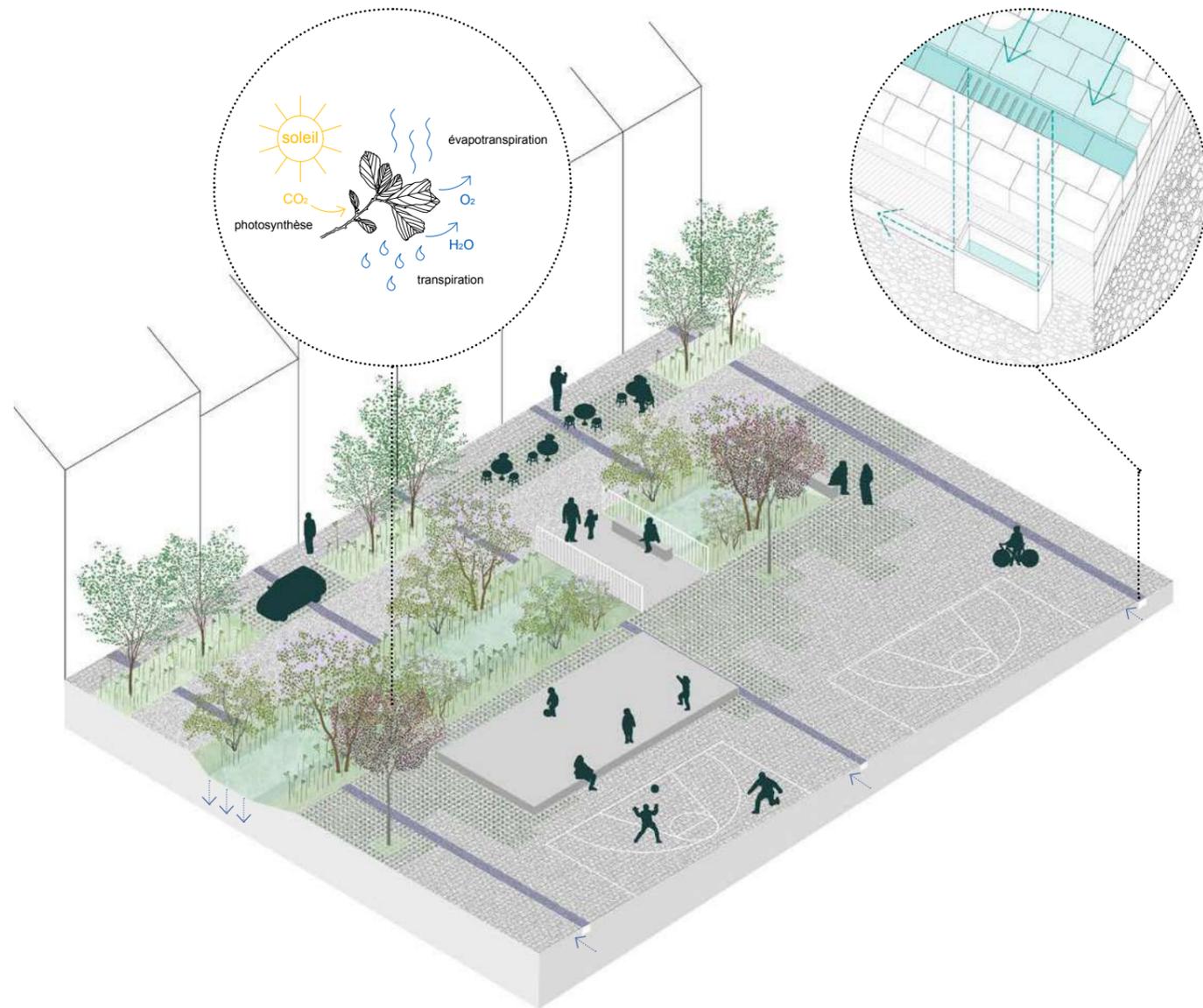


Projet de végétalisation participative
Ville de Montpellier (FR)



La Rue Hancart actuel, avec des pavés
et bordures en pierre naturelle, Schaerbeek

STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE



UNE PLACE ACCUEILLANTE ET RÉSILIENTE

L'objectif du réaménagement de la place Lehon est d'en faire un espace capable, accueillant et résilient. Une zone centrale pavée et libre d'obstacle est préservée pour pouvoir organiser les différentes activités tels qu'un marché, du sport, des jeux informels et des petits événements. Sur les bords de la place, en revanche, nous prévoyons une déminéralisation importante. Des zones en dalles enherbées créent une zone perméable mais compatible avec les usages intensifs et variés de la place. Au nord et au sud, la place est bordée de deux noues paysagères densément plantées. Ces noues permettent de stocker et infiltrer les eaux pluviales sur la parcelle et offrent également une ressource de fraîcheur dans cet environnement urbain très dense et minéral. La présence d'un sol humide dans les noues et l'évapotranspiration réalisée par la végétation contribue à rafraîchir l'environnement pendant les journées chaudes en été. En outre, les arbres situés en bordure de la place forment des zones ombragées sous lesquelles les gens pourront se rencontrer, se reposer et jouer.

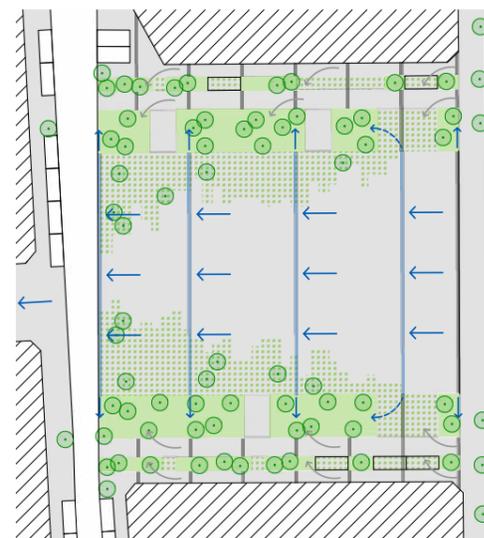


Schéma de la gestion des eaux pluviales sur la Place Lehon

GESTION DES EAUX PLUVIALES

Plusieurs actions proposées favorisent la gestion des eaux pluviales sur le site. Premièrement, le taux important de déminéralisation de la place Lehon et de la rue Vandermeersch crée de nombreuses zones végétalisées (sous forme de noue, de jardins de pluie, de parterres, etc) ainsi que des zones en dalles enherbées perméables. Deuxièmement, un système de récupération des eaux de ruissellement est mis en place sur ces mêmes secteurs. Grâce à des filets d'eau réalisés dans le revêtement du sol de la place et de la voirie. Ils guident les eaux via des avaloirs et des drains vers les zones plantées. Sur la place, ces filets d'eau sont réalisés en pierres bleues, dans la continuité des bandes existantes pour une intégration harmonieuse. Dans la rue Vandermeersch, le dispositif est là aussi placé de façon transversale à la pente, créant des lignes qui font écho à celles de la place et à celles (existantes) des rues Hancart et François Degreef.

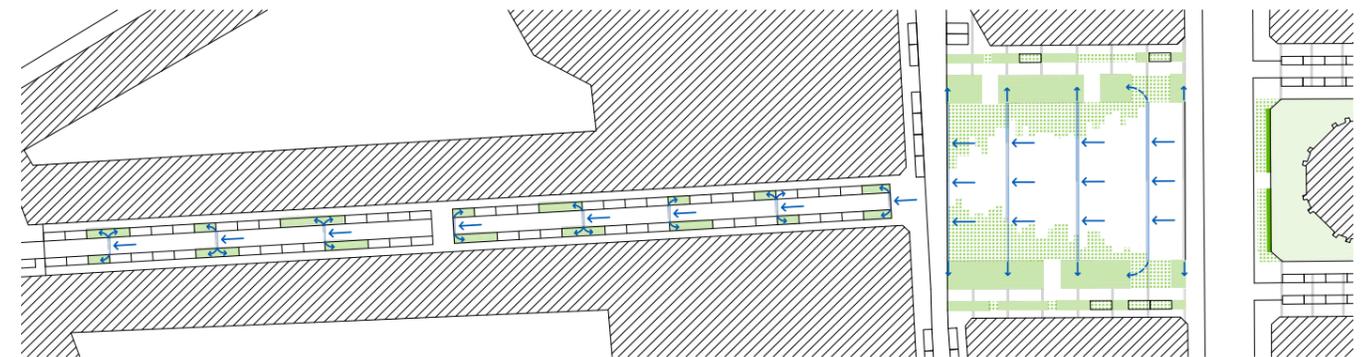


Schéma de la gestion des eaux pluviales sur la Place Lehon et la Rue Vandermeersch et de la «figure des lignes» à l'échelle du site, composée par les bandes en pierres bleues existantes et le nouveau dispositif de gestion des eaux pluviales

DURABILITÉ ET CIRCULARITÉ DES MATÉRIAUX

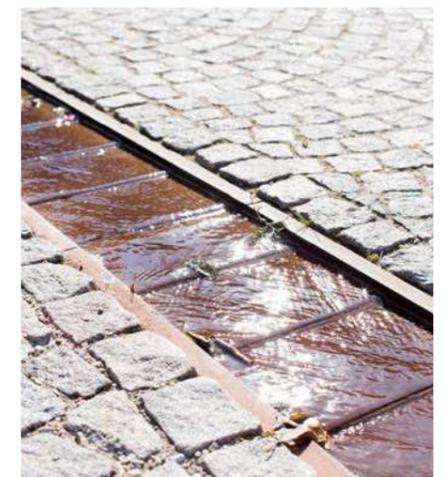
Partant du constat que le revêtement de sol de la place Lehon est en bon état et dans l'optique d'un projet responsable, le revêtement existant, quand il n'est pas déposé pour créer des zones végétalisées, est conservé. Associés aux pavés béton existants, des dalles enherbées sont mises en place pour offrir une variété d'usage tout en développant les surfaces perméables. Les bandes en pierres bleues présentes en périphérie de la place sont prolongées sur celle-ci pour organiser l'espace et intégrer le projet dans une cohérence esthétique. Sur la rue Vandermeersch, les trottoirs sont intégralement refaits et réalisés, là encore dans une volonté de continuité, en pavés béton, identiques à ceux de la place. La voirie, quant à elle est conservée mais est rythmée de nouvelles bandes en pavés de grès (matériaux résistant et durable) servant à récupérer les eaux de ruissellement et à prolonger la "figure des lignes" initiée dans les rues Hancart et François Degreef. Les équipements et mobiliers de la place sont conçus dans des matériaux bruts afin de garantir leur pérennité et un entretien facile. Enfin, les pavés béton déposés sont concassés pour servir de couche de drainage aux fosses de plantation afin de réduire l'impact écologique du projet et le gaspillage.



Espace de convivialité en dalles enherbées
Passei de Sant Joan, Barcelone - Metalocus



Noue paysagère avec passerelle piétonne
Nieuw Zuid, Anvers - Bureau Bas Smets



Evacuation des eaux pluviales vers des noues
Stig Lommers Plads, Kopenhagen

BIODIVERSITÉ

PALETTE VÉGÉTALE ET GESTION

Nous proposons une palette végétale variée, dont la liste ci-dessous donne une première idée sans être complète à ce stade. Elle est composée de différentes strates : arbres, arbustes, vivaces, et plantes grimpantes. La palette végétale est élaborée exclusivement sur la base d'espèces indigènes ou adaptées à l'environnement local et non envahissantes, selon les listes proposées par Bruxelles Environnement. Une attention particulière a été donnée à l'intégration de plantes avec floraison et/ou fruits intéressantes pour oiseaux, pollinisateurs, etc. Une sélection d'espèces est élaborée pour chaque type de milieu, tel que les noues sur la place Lehon, les

jardins de pluies dans la rue Vandermeersch, les plantes grimpantes le long des façades et les arbres sur la place. Les arbres seront adaptés au changement climatique (tel que l'érable champêtre, le charme et le sorbier) et aux circonstances locales (milieu minérale, milieu humide, etc). La végétation proposée se concentre dans un nombre (limité) de bandes rectangulaires, clairement délimitées. A l'intérieur de ces bandes, la végétation peut se développer abondamment. Nous proposons ainsi une gestion relativement extensive. Cela permet de réduire le taux d'entretien des espaces verts, mais également de favoriser la biodiversité sur le site.

LA PLACE LEHON

Les noues



Cornus sanguinea
cornouiller sanguin



Frangula alnus
bourdaine



Salix purpurea 'Nana'
saule pourpre 'Nana'



Ajuga reptans
bugle rampant



Lythrum salicaria
salicaire commune



Persicaria bistorta
renouée bistorte

Les arbres sur la place



Acer campestre
érable champêtre



Sorbus aucuparia
sorbier des oiseleurs



Carpinus betulus 'Fastigiata'
charme fastigié

LES RUES

Les plantes grimpantes



Clematis alpina
clématite des Alpes



Clematis vitalba
clématite des haies



Hydrangea anomala 'Petiolaris'
hortensia grimpant



Lonicera periclymenum
chèvrefeuille des bois



Passiflora caerulea
passiflore bleue



Trachelospermum jasminoides
faux jasmin

Les arbres des jardins de pluie



Alnus glutinosa 'Imperialis'
aulne noir



Prunus padus
cérisier à grappes



Corylus avellana
noisetier

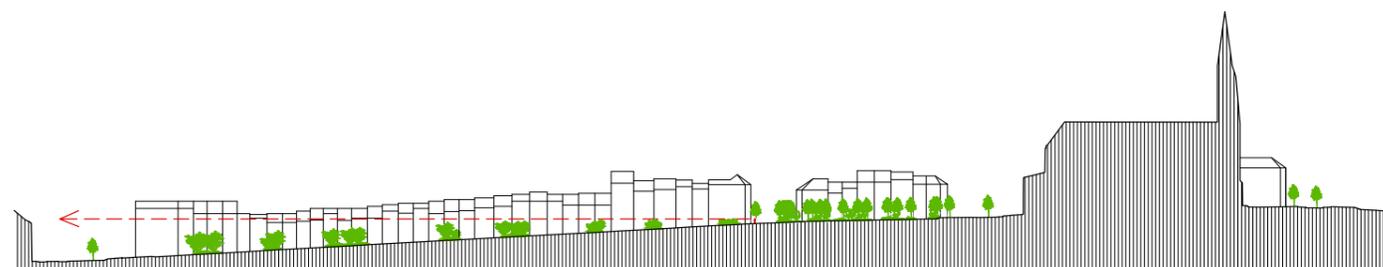


Schéma illustrant le principe de canopée mis en place sur la rue Vandermeersch : les végétaux sélectionnés, de hauteurs différentes et croissantes, permettent au promeneur d'avoir une vue sur la canopée de la végétation et ainsi de lire une continuité verte de bout en bout de la rue tout en laissant la vue dégagée sur le ciel et la rue Gallait

LA MOBILITÉ

CIRCULATION & STATIONNEMENT

Notre proposition conserve les sens de circulation ainsi que les voies existantes et mise sur des dispositifs paysagers pour apaiser la circulation autour de la place et dans la rue Vandermeersch. En ce qui concerne le stationnement, 52 places sont supprimées et remplacées par des zones végétalisées ou par une terrasse au soleil, ou des passages piétons supplémentaires qui permettent de fluidifier les flux.

D'autres options, plus interventionnistes, sont envisagées comme par exemple de supprimer les 5 places de stationnements positionnées au nord et au sud de la place, végétalisées au moins 8 autres places dans la rue Vandermeersch afin d'offrir une taille minimale de jardin de pluie conséquente (soit 2 places minimum pour créer une zone végétalisée) et enfin intervenir sur les rues Hancart et François Degreeef en végétalisant là encore des places, par exemple le long de l'église afin de créer une continuité verte avec le jardin de celle-ci et offrir un écran végétal à cet élément de patrimoine architectural.

LIEU	EXISTANT	PROJET	OPTION
Place Lehon	40	15	10
Rue Vandermeersch	80	53	45
Rue Hancart	32	32	24
Rue François Degreeef	32	32	24
TOTAL	184	132	103
Pourcentage de places conservées	100%	72%	56%

UN QUARTIER APAISÉ

Afin de réduire les nuisances dues aux automobiles, le projet met en place différents dispositifs. Tout d'abord et de façon générale, en créant de zones plantées aux abords des voiries qui impliquent de façon naturelle une diminution de la vitesse des voitures. Ensuite, en diminuant la présence des voitures autour de la place (par le biais de la suppression de stationnements) et en multipliant les porosités piétonnes entre voirie et trottoirs. Dans cette même logique, un plateau piéton rehaussé est créé au centre de la rue Vandermeersch, obligeant les voitures à emprunter un ralentisseur. Enfin, le système de gestion des eaux créé dans la rue Vandermeersch (consistant en des bandes de pavés de grès non sciés et légèrement en décaissé) agit lui aussi naturellement sur la conduite et induit le ralentissement des véhicules.

ACCESSIBILITÉ & SÉCURITÉ

Les dispositifs cités précédemment pour apaiser la circulation facilitent également l'accessibilité aux divers usagers. En faisant ralentir les voitures, ils permettent aux piétons et utilisateurs de modes doux de se réapproprier l'espace public. De même, en multipliant les passages piétons et zones continues, cela facilite les parcours des personnes à mobilité réduite, des poussettes et des caddies. Par ailleurs, afin de sécuriser les plus jeunes sur la place, des noues plantées (peu profondes) sont créées afin de mettre à distance les véhicules des zones de jeux, ainsi au-delà de récupérer les eaux pluviales, de favoriser le développement de la biodiversité et d'apporter de la fraîcheur, elles représentent une barrière naturelle, une zones tampon avec la rue.

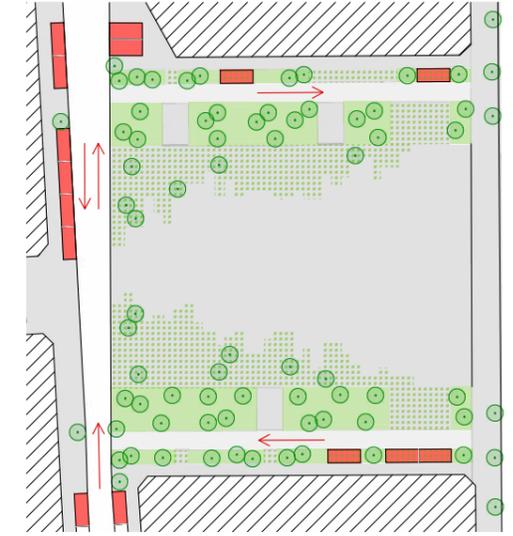
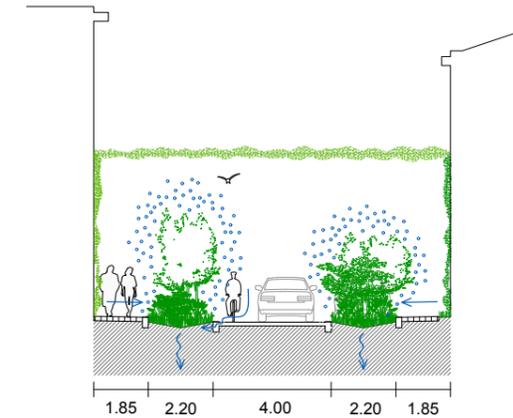
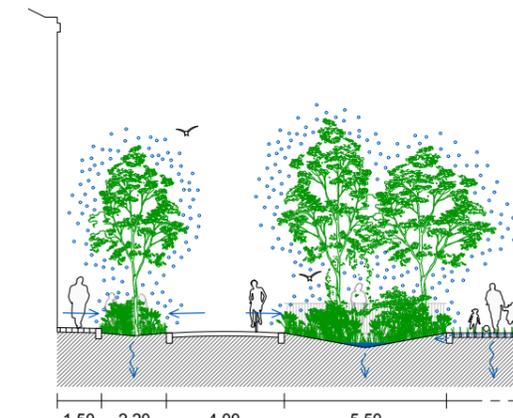


Schéma du scénario pour la Place Lehon



Coupe projet - Rue Vandermeersch



Coupe projet - Place Lehon

LE PROCESSUS PARTICIPATIF

CONCERTE ET INFORMER

La concertation des publics présents sur le périmètre Petite Colline (riverains, usagers, potentiels usagers) sera essentielle dans la fabrication du projet. L'objectif est triple:

- Identifier les besoins et demandes des riverains,
- Les impliquer dans le processus pour garantir leur adhésion au projet,
- Effectuer un travail pédagogique pour expliquer les arbitrages finaux liés aux contraintes techniques et /ou budgétaires.

Le projet a été conçu de manière à impliquer les riveraines et riverains, notamment dans le choix des nouveaux équipements qui animeront la place Lehon, et au travers du projet de plantes grimpantes. Nous proposons trois temps participatifs aux formats différenciés qui ponctueront les phases esquisse et avant-projet. Pour chacun de ces temps, nous avons développé au travers de nos expériences et de notre compétence en anthropologie des outils et formats qui permettent d'échanger avec des publics variés : enfants, personnes âgées, groupes.



Présentation du projet Jacques Franck lors d'une permanence architecturale, avec une association, New South + Lokus



Atelier de co-conception dans l'espace public autour d'une maquette, New South + Lokus



Présentation du projet Jacques Franck lors de la journée de l'emploi, New South + Lokus



Marche exploratoire en non-mixité choisie, Garance ASBL

I. LA PERMANENCE ARCHITECTURALE

Il est fondamental de commencer par écouter. Le premier temps de notre démarche est ainsi dédié à la récolte des besoins et demandes des riverains et spécialistes, au travers d'une présence hebdomadaire dans l'antenne du CQD sur la place Lehon.

2. ATELIER DE CO-CONCEPTION

Après s'être familiarisés avec les riverains et riveraines lors de la permanence architecturale, nous pourrions établir un atelier de co-conception où nos hypothèses de projet seront soumises à échanges et débats. L'atelier de co-conception commencera par une présentation du projet puis s'articulera autour d'ateliers thématiques, par exemple: Atelier sur les nouveaux équipements (jeux pour enfants, bancs), Atelier mobilité, etc. Il est essentiel de définir en amont les composants «ouverts» du projet (équipements, végétalisation...) et les composants non discutables (matérialité, mobilité). Plusieurs supports de travail collectif seront fournis : carte collective, maquette évolutive.

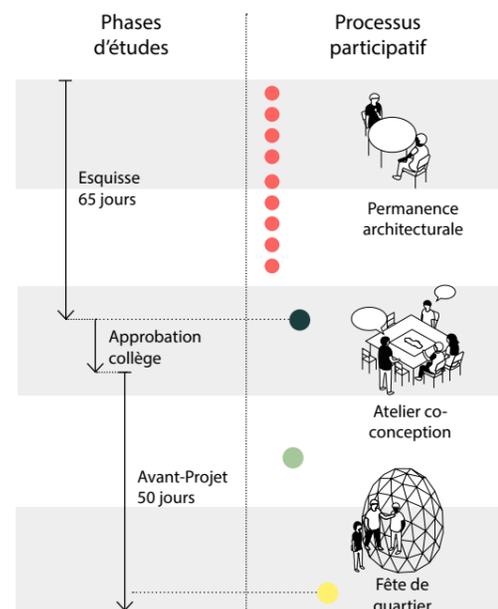
3. FÊTE DE QUARTIER

Cet événement collectif marquera la fin du processus participatif à la fin de l'avant-projet. L'objectif est de valoriser le travail de concertation effectué et d'informer les riverains et riveraines sur les arbitrages effectués et sur les prochaines étapes du projet. Nous proposons de coordonner cette étape avec un événement lié au calendrier du quartier (journée de l'emploi, fête de quartier, événement sportif ou encore fête d'une école), l'idée étant d'associer le processus participatif à ce moment festif. Des échanges informels autour du stand auront lieu et pourront mettre en lumière les dernières modifications à apporter au projet avant d'introduire le permis d'urbanisme.

FOCUS : UN PROJET POUR TOUT.ES

Notre démarche consiste à questionner le corps adulte standard pour lequel est souvent pensé la ville. A partir des corps les plus vulnérables, nous penserons ensemble une ville pour toutes et tous.

Le processus participatif est le premier chapitre de cette démarche. Il est primordial d'aller chercher les paroles de publics souvent invisibilisés (jeunes filles, personnes âgées...) en amont du projet. En fonction du déroulé du processus, nous proposons d'organiser des marches thématiques dans l'espace public, par exemple une marche dédiée aux femmes ou encore au grand âge.



Format | **Présence d'au moins un architecte sur une demi-journée par semaine**, de la phase esquisse jusqu'à l'avant-projet, avec :

- La définition des acteurs à rencontrer avec la Maitrise d'Ouvrage en amont (associations, commerçants, membres CoQ, institutions scolaires et sportives...),
- Des rencontres bilatérales organisées, d'autres informelles (déambulation, échanges informels dans le quartier), avec objectif de montrer une présence régulière pour être identifiable (lien de confiance).
- La création d'outils variés : larges cartes du projet, fiches références cartonnées, tableau évolutif des rencontres (pour permettre à tous de se situer dans le processus).

Format | **Un atelier d'une demi-journée** qui comprend :

- Une grande carte, support collectif des commentaires et contributions de tous,
- Une maquette de travail,
- Un créneau réservé aux enfants, au début de la demi-journée.

L'atelier de co-conception pourra se directement sur la place Lehon pour touche un large public.

Format | **Une fête de quartier sur une après-midi**, avec :

- Un temps d'échange permettant de donner la parole aux différents acteurs et facilitant la rencontre avec les riverains autour de documents représentant le projet,
- Des jeux scénarisés dans les différents espaces du projet qui permettent de préfigurer les usages.

Hors budget (à co-organiser avec les associations locales ou institutions) : un repas collectif avec les associations de quartier, mise à disposition de matériel type chaises, tables...

Une journée de chantier participatif pourrait également être imaginée lors de la plantation des végétaux avec les riverains et / ou les écoles.

Format | **Une marche d'une heure à deux heures, pendant un weekend**. Elle comprend :

- Déambulation lente sur la base d'un parcours préparé en avance,
- Préparation d'un questionnaire sur les ressentis: qu'entend-on ? Que sent-on ? Est-ce agréable de marcher ici ? Serait-ce désagréable d'attendre quelqu'un ici ? Jusqu'où est ce que je peux voir ? Qu'est ce qui fait que je me sens chez moi ? Toutes ces questions amènent à mettre des mots sur des sensations parfois inconscientes jusque là.
- Réalisation d'un compte-rendu graphique.